



## LE STATUT NÉGOCIÉ ET CONTESTÉ DES ANIMAUX DE BOUCHERIE AU PAYS DE LA NON-VIOLENCE : EXEMPLES COMPARÉS DE DEUX FILIÈRES (POULETS ET BOVINS) EN INDE DU SUD

**MICHAËL BRUCKERT**

**GÉOGRAPHE**

**Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud - CNRS / EHESS**

Il a une approche anthropologique de son terrain indien.

### **Parmi ses publications :**

**2014** : « Tous carnivores ? Pas si sûr ! » in Alternatives Internationales, Hors-série

**2014** : « La transition alimentaire de l'Inde : une hypothèse erronée ? » in Les Cahiers d'Outre Mer (à paraître)

**2015** : « Changing Food Habits in Contemporary India. Perspectives from the middle class in Chennai (Tamil Nadu) » in Jacobsen Knut A. (dir.), Routledge Handbook of Contemporary India, Routledge, Londres (à paraître)

L'Inde est parfois dépeinte en Occident comme un pays non-violent où s'épanouirait un végétarisme d'obéissance morale, philosophique et religieuse. Bien sûr, la consommation de viande y est faible. Cependant, sa réalité historique et sociale doit être considérée.

Le végétarisme, pratiqué par une minorité de la population, n'a pas de vocation prosélyte ; il apparaît même normal pour les hautes castes que les basses castes, considérées comme impures, mangent de la viande. D'ailleurs, le régime carné et notamment la consommation de viande bovine sont l'apanage de communautés (les intouchables, les musulmans et les chrétiens) qui mobilisent souvent cette pratique à des fins identitaires et à l'encontre de la culture des hautes castes, considérées comme dominantes ou hégémoniques.

Un parcours géographique, mais aussi économique et culturel, le long de deux filières de viande de boucherie (les poulets et les bovins) permet de mieux saisir la myriade des symboliques qui sont attribuées aux animaux en Inde.

Le statut de ces animaux est certes investi religieusement. Pour de nombreux hindous, la vache reste un symbole divin et ne doit ainsi pas être mise à mort. Quant aux autres bovins, leur statut est plus équivoque : les mâles sont aussi parfois l'objet de

rituels de vénération et il n'est pas rare d'assister dans certains temples à des sacrifices de buffles. Les poulets de la basse-cour peuvent également être offerts en sacrifice à une divinité.

Les statuts législatifs des animaux sont influencés par ces conceptions rituelles et par des représentations qui se veulent plus universalistes. Presque tous les Etats interdisent l'abattage des vaches ; celui des taureaux, boeufs et buffles est majoritairement autorisé, à condition que l'animal soit considéré comme économiquement improductif. Les poulets ne sont eux soumis à aucune règle, pas plus d'ailleurs qu'ils n'attirent la compassion des militants pour la cause animale : les camions surchargés de bovins font plus souvent l'objet de dénonciations que ceux où s'entassent des volailles.

Avant tout, les animaux sont des investissements rentables. Les poulets, sélectionnés génétiquement, nourris et soignés scientifiquement, sont de véritables marchandises. Vendus au bout de quarante jours, ils viennent satisfaire une demande locale croissante. Les bovins sont aussi un capital productif pour l'éleveur. Les femelles produisent du lait et des petits. Les bufflonnes taries et leurs progénitures mâles viennent alimenter le marché extérieur de viande bovine, l'Inde étant devenue de ce fait le premier exportateur mondial.